

Notre Village

ROBERVAL

BULLETIN MUNICIPAL

N° 50 SEPTEMBRE, DÉCEMBRE 2015

LE PETIT TRAIN DES SABLIÈRES



Kermesse



Travaux



6 et 13 décembre 2015



Rentrée scolaire 2015 - 2016



Aboiements et divagation de chiens



www.roberval60.fr

Site officiel de la ville de Roberval





Chères Robervalloises, chers Robervallois,

Après une période estivale ensoleillée, septembre est le mois de la rentrée pour bon nombre d'entre nous. Nos enfants et l'équipe enseignante reprennent le chemin de l'école, l'association repart avec un calendrier bien rempli.

La Commission, en charge de présenter au Conseil Municipal puis aux administrés un projet de P.L.U, va reprendre son travail sous l'égide du bureau d'études « URBA SERVICES ».

Notre environnement de demain et pour plusieurs années sera celui bâti aujourd'hui, ce qui est d'autant plus important que, un jour ou l'autre, et peut-être dans un délai plus court que celui qui est espéré et auquel on peut s'attendre, se posera le problème de la fusion des petites communes...

Une raison de plus pour être fin prêts et le plus vite possible !

Ensemble, essayons d'être des citoyens responsables, solidaires, respectueux de l'environnement, des lois et d'autrui. Consolidons les bases de notre vie en société.

À toutes et à tous, je vous souhaite une bonne rentrée et vous assure de l'investissement de l'équipe municipale pour continuer à faire de Roberval un endroit où il fait bon vivre.

Martial Buteau
Le Maire

Kermesse



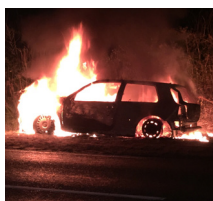
Comme chaque année, en cette fin juin, la kermesse était l'occasion pour les enfants de se retrouver et de faire la fête. Tout en surveillant du coin de l'œil leurs parents attendris, les élèves de l'école de Roberval

ont présenté un beau spectacle dans lequel se mêlaient chants, chorégraphies sous la conduite bienveillante de l'équipe enseignante.

Ensuite pendant que les enfants participaient aux animations, les plus grands se rafraîchissaient ou prenaient la file d'attente pour la restauration et tout cela dans une sympathique ambiance. Une restauration proposée par l'association des parents d'élèves, dont les membres ont donné beaucoup de leur temps à la réussite de cette journée.



Véhicules brûlés



Mercredi 29 juillet, les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Verberie ont été mobilisés pour des feux de véhicules légers. Une première fois aux alentours d'une heure du matin, Route de Guidon, peut après vers six heures trente Cavée de l'église. Les flammes ont

entièrement détruit les voitures et ont commencé à se propager à la végétation environnante. Les soldats du feu ont été dépêchés sur place et ont procédé à l'extinction du sinistre à l'aide d'une lance à incendie.

Un troisième véhicule a été retrouvé découpé dans un champ en haut de la Cavée Martine

Monsieur Buteau le Maire, Monsieur Verplaetse 2ème Adjoint et les militaires de la gendarmerie nationale se sont également présentés sur les lieux des interventions. Selon les premières constatations, il s'agissait de véhicules volés.

Pass permis citoyen



Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation. Dans cette perspective, afin de faciliter l'insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social, le Conseil Départemental de l'Oise met en place une aide forfaitaire de 600 € destinée aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B, en contrepartie d'une action citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

Ce nouveau dispositif est applicable à compter du 15 juillet 2015. C'est l'action N°1 de l'Oise des Droits et des Devoirs.

Plus d'infos sur :

<http://www.oise.fr/reseau/article/view/100328/le-pass-permis-citoyen-un-droit-un-devoir>

Passeports

15 Euros offerts pour pratiquer un sport dans l'Oise

Préparez votre rentrée sportive ! Vous avez moins de 18 ans et vous souhaitez pratiquer un sport dans l'Oise ?

Le Conseil Départemental vous offre une réduction de 15 € sur votre licence sportive.

Vous pouvez bénéficier d'un Pass'Sports par discipline, dans la limite de 3 licences. Pour cela, il vous suffit d'être domicilié dans l'Oise et de vous inscrire dans un club sportif du département.



Téléchargez votre Pass'Sports :

<http://www.oise.fr/mes-services/sport-vie-associative/le-passsports/>
Vous avez jusqu'au 31 janvier 2016.

Un problème ? Une question ? Une adresse mail :

pass-sports@oise.fr et le standard : 03 44 10 40 03.

LE PETIT TRAIN DES SABLIERES

La voie ferrée de Villeneuve sur Verberie et Roberval à Moru.

Cette voie fut créée à la fin du 19^{ème} siècle pour desservir plusieurs carrières et transporter leur production jusqu'à l'Oise. Auparavant les pierres et le sable étaient acheminés par des tombereaux tirés par des chevaux. La voie partait de la carrière de sable de Villeneuve sur Verberie, descendait la route de Roberval, desservait la carrière de Carnage, longeait le hameau de Guidon, puis elle recevait les pierres de la gravière du Plant et rejoignait l'Oise au Port de Moru. La gravière du Plant cessa son activité vers 1918 et la carrière du Carnage vers 1920.

Les trains avaient été réquisitionnés par l'armée pendant la Guerre. Restait la sablière de Villeneuve sur Verberie. En 1920 la Société des Sablières de l'Oise qui possédait les trois carrières fit changer les voies de chemin de fer.

Les voies de Fleurines à Pont St Maxence furent démontées et remontées entre Villeneuve sur Verberie et Moru.

A cette occasion la maison du jardinier du château qui se trouvait sur la place de Roberval fut démolie. La nouvelle voie permettait l'utilisation de locomotives plus puissantes, alors qu'auparavant une douzaine de wagons était tiré grâce à la vapeur.

Après 1920 les locomotives diesel pouvaient tirer jusqu'à 22 wagonnets de 2,5 tonnes.

La production de sable de la carrière de Villeneuve correspondait à environ une péniche et demie par jour (une péniche = 280t).

Le petit train transporta le sable de Villeneuve à Moru jusqu'en 1964.

L'autoroute du nord était alors en construction et quand eurent lieu les travaux du viaduc de Roberval, la voie fut déposée.

Locomotives et wagons furent vendus au génie civil, sauf ceux qu'acheta Jean Richard pour le parc d'attraction d'Ermenonville et qui sont toujours utilisés pour promener les visiteurs de la Mer de Sable.

La desserte de la sablière de Villeneuve fut assurée par des camions jusqu'à sa fermeture en 1983. C'est aujourd'hui une décharge à ordures.

En suivant la voie du petit train en 1903.

Aujourd'hui les sablières de l'Oise existent toujours sous le nom de «Samim» sables et minéraux, filiale de Saint Gobain.

Imaginons que nous partons avec le mécanicien à bord de la locomotive depuis les sablières de Villeneuve-sur-Verberie jusqu'au hameau de Moru (port sur l'Oise) en passant par Roberval (dépôt). Après le chargement des wagonnets dans la carrière, nous démarrons doucement avec en remorque une dizaine de wagonnets chargés de sable blanc.

Nous laissons derrière nous les sablières de Villeneuve pour longer le village que nous voyons à droite après 1,5km. nous traversons la route (actuelle départementale 100) et prenons à gauche en direction de Roberval.

Sur environ 2 km, nous suivons le tracé de la route qui nous conduit vers Roberval.

Sur environ 2 km, nous suivons le tracé de la route qui nous conduit vers Roberval.

Nous descendons à l'allure de sénateur car le parcours est en pente avec plusieurs virages.

En contre bas, on peut apercevoir l'église de Roberval et au fond le hameau de Fosse.

Enfin, nous arrivons face au château de Roberval, nous laissons à notre gauche la place du café de Roberval avec ses nombreux attelages hippomobiles et nous nous dirigeons vers la tranchée qui longe les murs du château.

Après 500m, nous arrivons au hameau de Guidon avec à droite la route qui mène à Rhuis.

Nous poursuivons notre route et au bout de 800 m nous passons devant le dépôt des machines de Roberval. Après quelques centaines de mètres, nous entrons dans le hameau de Moru que nous allons traverser sur 600 m. Après avoir laissé sur notre gauche la place avec son épicerie et son café.

Puis nous poursuivons notre périple avec la traversée de la route de Pont St Maxence-Verberie (l'actuelle départementale 123), puis après avoir parcouru 1,2 km à travers la campagne, on arrive enfin au port de Moru sur les bord de l'Oise où l'on peut vider notre chargement de sable dans une péniche avant de reprendre le chemin inverse.



Sur la machine (une Baldwin): Félix Martin dit Bitrouf.

Au sol, de gauche à droite : Liévequin Georges, Horiot Jacques, Lucien Hanart, Merlin Paul, Paulin Raymond, Jandin Maurice, Ragot Michel, Barbier Lucien, Jaulin Maurice, Cuisset X., Duchoffour Georges, Mendes X., Hanart Lié, Barbier Noël, (derrière Lié Hanart, peut-être Daffon).

A l'époque, il y avait aussi Bilka François et Daroux André.

Le chef du port de Moru était André Basset qui habite toujours Moru. Il y avait 120 ouvriers (à la carrière, au dépôt et au port de Moru).



Photo qui a illustré l'article du Parisien Libéré de 1964.

Comme le dit l'article, « Les Vaches de Moru et celles de Roberval ont perdu un ami le Petit train ».

Dans ce coin de l'Oise, on l'aimait bien le Petit Train mais aujourd'hui 40 ans après qu'en reste-t-il dans les mémoires

sinon une photo jaunie sur un vieux papier journal poussiéreux resté dans quelque grenier.

« C'était le charme du pays, on y était habitué ».



Devant la mairie de Roberval, pendant les travaux du viaduc: «la mort du petit train» (photo: Jocelyne Grava). locomoteur 0C0 Gmeinder.



La photo date de 1946. La voiture (une Ford) appartenait à Barbier Noël, c'était une récupération de la guerre. (photo: Léontine Ragot)



- 01** Rame en déchargement dans la carrière. Cette carte postale est datée du 25 juillet 1903. La locomotive à vapeur est la même que celle qui traverse le village.
- 02** Rame chargée en 1914/18. La traction hippomobile est présente dans la carrière à cette époque.
- 03** Vue du village. On distingue bien la voie qui serpente jusqu'au village. Année 1915.
- 04** Locotracteur et rame de wagons venant de la carrière de Villeneuve traversant la route départementale et prenant la direction de Roberval.
- 05** L'église en 1950. Noter la voie en remblai sur la droite de la photo.
- 06** Le château de Roberval, domaine des Roches sombres (XVIII^{ème} Siècle). Louis de Bourbon, duc d'Enghien y fut caché 9 jours avant son émigration. carte poste de 1905.
- 07** Roberval, la place en 1910. Tout semble paisible. Année 1910.
- 08** La locomotive traverse le village de Roberval et longe le mur du château.
- 09** Le hameau de Guidon en 1908 traversé par la voie ferrée.
- 10** Le dépôt du tacot était situé au hameau du Guidon entre Roberval et Moru.
- 11** Moru Pontpoint, la rue principale et la voie du tacot sur la gauche. A droite l'épicerie.
- 12** Moru Pontpoint, la place et le café. Noter en bas à droite, la voie du tacot. Le café était tenu par le grand-père de Patrick De Decker comme l'atteste un article de «Roberval notre village» daté de 1996.
- 13** Le port à sable de Moru à Verberie.
- 14** Déchargement des wagons girafe à Port de Moru.



Hier

Aujourd'hui



Roberval place du château avec le café



Roberval le château et la place.



Le hameau de Guidon.



Roberval le dépôt.



Le dispositif Voisins Vigilants prend du galon



Le dispositif Voisin, Vigilant a été mis en place à Roberval il y a quelques mois et a déjà porté ses fruits à plusieurs reprises, comme le vendredi 12 juin, en fin de journée. La présence d'un véhicule suspect avait été signalée par mail en mairie par

une référente. La gendarmerie de Pont-Sainte-Maxence a été immédiatement alertée.

Fin juillet, un véhicule en feu vers une heure du matin, route de Guidon. Là encore, le dispositif a été efficace par le réflexe de la référente de secteur, qui en alertant immédiatement les pompiers, a évité vu l'état de sécheresse du terrain, la propagation du feu dans les broussailles. Le Maire aussitôt averti par la référente s'est rendu sur place.

Merci aux référents voisins vigilants pour leur efficacité.

Cambrilage



Les cambriolages, se multipliant dans les communes voisines, atteignent maintenant notre village. Récemment, quatre habitations ont été visitées.

Jusqu'alors Roberval avait été préservé mit à par quelques tentatives et quelques larcins.

Cette recrudescence qui touche d'une manière générale notre environnement, nous conduit à envisager de renforcer à bref

délai les mesures préventives déjà mises en œuvre. Notre insistance auprès des services de la Gendarmerie pour des tournées diurnes et nocturnes plus fréquentes sera soutenue. Il appartient à chacun d'entre nous d'être vigilant. Cette vigilance implique d'abord que, dès la première observation suspecte et quelle qu'elle soit, votre référent voisin vigilant de votre quartier soit immédiatement informé, peu importe si le signalement s'avère sans intérêt. Le Conseil Municipal réfléchit dans le sens d'une prévention accrue dont les effets doivent se faire sentir à bref délai.

RAPPEL ADRESSE ET SECTEUR DES RÉFÉRENTS PARTICIPATION CITOYENNE

Madame Michèle ROCHET 28 route de l'Église :
Les 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07 16, 17, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30
Route de l'Église.

Monsieur Michel VERPLAETSE 32 Route de l'Église :
Les 19, 21, 23, 25, 27, 32, 34, 36, 38 Route de l'Église.
Les 01, 01 bis, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 09 bis, 10, 11, 12
Chemin d'Harcelay.
Les 01, 02, 03, 04, 06 Cavée Martine.

Monsieur Hervé RENAULT 7 Chemin de Fosse :
Les 07, 09, 11, 15 17, 19, 22, 24 21 Chemin de Fosse.

Monsieur Pierre ALMEIDA DUARTÉ 16 Chemin de Fosse :
Les 01, 02, 02 bis, 03, 05, 08, 10, 12, 14, 16, 18, 20 Chemin de Fosse.
Les 01, 03, 04, 05 Place du Château.
Les 01, 02, 02 bis, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 11, 15, 17 Chemin des Carrièuses.

Monsieur Michel BRIEST 6 Route de Guidon :
Les 01, 02, 03, 04, 04 bis, 04 ter, 06, 08, 10 et 10 bis Route de Guidon.
Le 01 Chemin du Moulin.

Madame Dominique SARRAZIN 18 Route de Guidon :
Les 12, 12 bis, 14, 16, 18, 18 bis, 20, 22, 24, 24 bis, 26, 28, 30, 32, 34 route de Guidon.

Monsieur Didier ROËLS 2 Cavée du Roy :
Les 12, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21 Rue des Écoles.
Les 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 09 Cavée du Roy.

Monsieur Renaud BENOIT 9 Rue des Écoles :
Les 01, 02, 03, 03 bis, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10 11, 15 Rue des Écoles.

Monsieur Vincent MANI 5 Fond-Maillet :
Les 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07 Fond-Maillet.

Colis seniors

Afin de répondre au mieux à votre souhait de fin d'année, la commission communale d'action sociale vous propose de choisir, soit un colis festif ou bien un colis quotidien, qui vous sera remis lors du goûter des cheveux blancs **le samedi 12 décembre 2015 à 14 h 30 à la salle Jean-François de La Rocque**. Afin de réaliser les commandes, nous vous demandons de répondre avant **le 4/10/2015** en nous adressant le coupon-réponse qui vous a été distribué, à la Mairie de Roberval, 2 route de l'Église 60410 Roberval.

ATTENTION! sans réponse de votre part après la date butoir, aucun colis ne sera retenu.

Aboiements et divagation de chiens

Aboiements:

Des habitants viennent souvent se plaindre en mairie pour nous signaler qu'ils sont régulièrement confrontés à des aboiements intempestifs et continus de chiens enfermés dans leur enclos ou jardin, que ce soit en l'absence mais aussi en présence de leur(s) propriétaire(s), de jour comme de nuit. Ces aboiements sont très désagréables pour le voisinage et représentent une véritable nuisance.

Les propriétaires concernés sont invités à prendre les mesures qui s'imposent pour que cela cesse (collier, dressage, intervention verbale auprès de l'animal...)

Divagation :



De la même façon, trop de chiens domestiques se trouvent seuls et errants sur la voie publique. Ils peuvent occasionner des accidents de la circulation mais aussi mordre enfants et adultes.

C'est pour cette raison que le fait de laisser divaguer un chien sur la voie publique est passible d'une amende de deuxième classe. Un chien domestique empruntant la voie publique doit être tenu en laisse et sous la surveillance immédiate de son propriétaire.

LES PONEYS D'EQUILIBRE



Baby poney (à partir de 24 mois), équitation sur poneys académique et spectacle.
Voltige académique.
Voltige cosaque en cercle.
Stages à thèmes.

La passion de vos enfants dans une ambiance chaleureuse, respectueuse de la nature et des animaux.

Les Poneys D'Equi'libre
1 chemin des Carrièuses
60410 Roberval
Tél: 0623615877

Site web www.patcossonneau.fr

Élections régionales 2015



Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1er décembre.

Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Élaboration du PLU

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec la chargée d'étude du cabinet URBA SERVICES, la commission municipale, les services de l'état, les personnes publiques, les établissements publics et les personnes qualifiées.

Ces réunions avaient pour ordre du jour :

Mardi 12 mai 2015

- l'analyse géographique du territoire communal (relief, géologie, hydrologie...),
- l'analyse paysagère,
- l'analyse environnementale,
- l'étude de la forme urbaine de l'agglomération.

Mardi 09 juin 2015

- l'analyse de la trame bâtie,
- la typologie du bâti : nature, répartition et architecture,
- l'analyse de la trame végétale intra-urbaine,
- l'étude de la dynamique urbaine (équipements, activités...),
- l'examen des statistiques communales (démographie, logements...).

Mardi 07 juillet 2015

- le bilan des réseaux (eau potable, défense-incendie, assainissement, électricité),
- l'analyse du réseau viaire,
- le diagnostic agricole,
- la présentation des contraintes et servitudes d'utilité publique,
- la réceptivité du tissu urbain et les potentialités de développement.



Rentrée des classes 2015 - 2016



Mardi 1er septembre 2015, parents, enseignants et enfants étaient invités à reprendre les bonnes vieilles habitudes. La rentrée s'est bien passée pour tout le monde, même si en maternelle, il y a eu quelques pleurs pour les petits nouveaux.

Travaux dans la cour d'école

Les travaux de la cour ont été réalisés pendant les vacances scolaires d'été par la Société VERDAD de Pontpoint.



Réfection d'une partie de la cour et pose d'un revêtement spécial sous le préau.

Travaux CD100

Après plusieurs demandes faites par la municipalité après du Conseil Départementale.

Une purge de la chaussée a été effectuée le long du parc du Château, ce qui rend la circulation moins dangereuse pour les deux roues.



Renouvellement de la peinture des principaux passages piétons déservant les arrêts de car, Place du Château et Route de Guidon pour sécuriser la traversée des écoliers. Ainsi que les zébrés de stationnement des bus.

Coût : 1094 € HT

Etat civil

Mariage:

Mme Elisabeth DEHON
et Mr David MARON
le 30 mai 2015.

Mme Estelle LEMERCIER
et Mr Stéphane LEFEBVRE
le 20 juin 2015.



Nous leur
souhaitons tous
nos vœux de
bonheur !

Messe dominicale



La messe d'installation du père Georges de BROGLIE, successeur du père Emmanuel GOSSET a eu lieu le samedi 5 septembre 2015 à l'église de Pont-Sainte-Maxence.

Bienvenue à notre nouveau curé.

Prochaine messe :

Dimanche 27 septembre 2015
9 h 30